

du débat public Roissy-Picardie

Contribution de Patrick DUGUET

architecte d.p.l.g. et géographe-urbaniste maître assistant ENSAPLV, architecte conseil

3 juin 2010



Roissy et la Seine et Marne : quelles relations ?

Quelques faits.

- L'enclave de Roissy CDG est largement ouverte vers la métropole parisienne en mettant la Seine et Marne dans une situation « arrière ».
- Entre Paris et Roissy CDG, les politiques urbaines cherchent à profiter de la centralité de la plateforme aéroportuaire qui accueille près de 90.000 emplois. Les infrastructures de transports sont multiples vers la capitale: autoroutes, RER, bus et cars.
- Dans les différentes études menées pour le Grand Pari(s), les équipements structurants se situent à l'Ouest et au Sud de Roissy.



• La Seine et Marne a du mal à se connecter à cette centralité et à ce nœud d'interconnexion avec le monde entier.

Il est surprenant de constater que si Amiens est à 1h20 de Roissy en train, Meaux en est seulement à 1h10 par le même mode.

- Par ailleurs, le site Roissy CDG recherche une ouverture vers le Sud-Est.
- Le développement du territoire côté Seine et Marne s'articule autour de sa vocation agricole.
- La relation de Roissy CDG avec la Seine et Marne doit-elle rester limitée ? Ou se développer?



Scenario 1 Le fil d'eau

Actuellement,

quelques communes recherchent des implantations industrielles ou des équipements publics.

Ces activités situées en périphérie de village sont assez mal desservies.

Ces « boîtes » d'activités de faibles valeurs économiques mitent le paysage. Ce scénario est actuellement celui de l'Est de Roissy.



Scenario 2 Le développement de zone d'activités non connectées à l'activité de Roissy CDG

- Le développement par la route et la création d'une voirie structurante à l'arrière de Roissy peut permettre un développement économique de type logistique ;
- cependant, ce développement risque d'être peu efficace en termes de création d'emplois.
- La Seine et Marne développe déjà une capacité d'accueil des bases logistiques en particulier vers Melun Sénart. La Plaine de France dans sa parte seine-et marnaise a-t-elle vocation à transformer sa vocation agricole en une deuxième base logistique?



Scenario 3 La création d'un transport public performant au Sud

de Roissy permet une ouverture de la Seine et Marne vers le pôle économique de la plateforme.

L'ouverture d'une relation Roissy - Seine et Marne permet d'envisager un développement qualitatif

- en termes économiques,
- sociaux
- et environnementaux

des secteurs inscrits au SDRIF (Mitry...).



Une ouverture de Roissy vers le territoire de la Seine et Marne permet :

- L'ouverture vers les 90.000 emplois de la plateforme et les 140.000 du pôle Roissy CDG
- Le développement d'activités en relation directe avec la dynamique de l'aéroport
- La création d'équipements structurants dédiés à l'activité de Roissy, d'intérêt régional ou international (salles de Congrès, hôtels...)
- Le développement résidentiel des *villages*.



Le débat public Roissy-Picardie une opportunité à saisir

Au sud de la plateforme le projet actuel du barreau de Gonesse se limite à la liaison RER D - RER B en Seine Saint Denis.

Le débat actuel ouvre toutefois une nouvelle perspective. Le projet de TGV Roissy Picardie est associé à la création d'un TER reliant Creil à Roissy CDG.

Est-il envisageable de prolonger le TER au-delà de la gare de Roissy CDG, le long de la LGV et du futur CDG express?

Est-il envisageable de créer une interconnexion avec la ligne B du RER (branche Mitry)?

L'ENJEU EST DE PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT QUALITATIF DE CE MORCEAU DE TERRITOIRE DE SEINE ET MARNE.



Quelques éléments méthodologiques :

- Définir et optimiser les intercommunalités.
- Mettre en place une gouvernance de projet territorial
- Définir une Autorité Organisatrice des Transports (AOT)
- Ouvrir Roissy vers la Seine et Marne en prolongeant un réseau de transport performant permettant une meilleure relation interrégionale : cela revient à limiter la coupure territoriale de l'enclave de Roissy CDG.
- Préciser le(s) site(s) d'accueil de(s) gare(s) : Mitry Mory ? Claye Souilly ? ou autres ?
- Densifier l'activité économique de Roissy CDG à l'intérieur du territoire ADP et ne pas considérer la Seine et Marne comme un espace d'extension des activités à faibles valeurs ajoutées.



Conclusions

Ainsi la connexion par un transport public avec un cadencement régulier (de type RER, TER) permet d'envisager une évolution dynamique de cette partie du territoire Seine et Marnais avec

3 axes de réflexions, aboutissant rapidement à un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT):

- Définition des secteurs de protection (agriculture, vallée de la Beuvronne).
- Mise en place d'un maillage performant des transports publics.
- Valorisation des secteurs de développement en relation avec le transport public et l'activité de Roissy CDG.



